



Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

Présents

Président : M. Jean BERTHY

Membre : M. Michel GAUVIN, M. Maurice BOISNOIR
M. François THISSERANT du Comité Directeur du DEF

PV du 01 février 2022

Ville de MONTGERON :

Stade Pierre de COUBERTIN NNI 914210101 :

Installations visitées par M. BERTHY ET M. BOISNOIR de la CDTIS du DEF le mardi 1er février 2022 à 10h30 en présence de M. CANTIN Bruno responsable des services techniques de la commune de Montgeron, M. BRIERE Frédéric responsable des sports et M. MARCET Jean Claude secrétaire du club de Montgeron.

Mettre le but N°1 à hauteur réglementaire

Manque un tendeur central derrière chaque but

La CDTIS du DEF propose le classement de ce terrain au niveau T5 pelouse naturelle

Dossier transmis à la CRTIS pour confirmation de classement.

Ville de BRUNOY :

Stade Parfait LEBOURG NNI 911140102 :

Lecture du rapport de M. BADARELLI Christian, observateur de l'arbitre central lors du match SENIORS D1 du 23 janvier 2022 BRUNOY / VIRY CHATILLON, il s'avère que le vestiaire de l'arbitre est encombré de matériel sportif (ballons, coupelles, etc...) aucune intimité pour les arbitres du fait qu'il n'y a pas de porte aux toilettes, aucune possibilité de prendre une douche vu l'encombrement. La CDTIS du DEF demande à la municipalité de Brunoy ainsi qu'au club de faire le nécessaire dans les plus brefs délais sous peine de sanctions.

Rapport de M. BADARELLI transmis à la commune de BRUNOY ainsi qu'au club.



Le secrétaire
Michel GAUVIN

Le Président
Jean BERTHY

Prochaine réunion le mardi 8 février 2022 à 15h